

Fiche littéraire
Technique de l'orateur

La rhétorique

Technique de l'**orateur**. *Ars bene dicendi*, **éloquence**. Art d'argumenter.

Les principales voies pour y parvenir sont : **docere, placere, movere**.

Les trois grands moyens de persuader sont fondés sur le **logos** (raisonnement discursif – docere), l'**ethos** (qui joue sur le placere, mœurs de l'orateur) et le **pathos** (qui joue sur les passions de l'auditoire, movere)

Rhétorique sociale : activité de l'homme qui parle en public (Rhéteur, orateur), art de persuader. Technique, talent, virtuosité artistique. La persuasion demande l'adhésion affective du public visé, elle en appelle donc à toutes les dimensions de l'homme (intérêt, sentiments, intelligence, esprit).

Rhétorique technique : arsenal de figures permettant d'émouvoir et de conduire les hommes.

Rhétorique prescriptive : ensemble de règles, de repères ou de valeurs esthétiques conduisant à déterminer le bon, le beau, le vrai.

Il y a trois grands genres : [Délibératif](#) [Démonstratif](#) [Judiciaire](#)

Il y a cinq parties dans la composition : [invention](#), [disposition](#), [mémoire](#), [élocution](#), [action](#)

Il y a cinq parties dans l'interprétation : [Exorde](#) [Narration](#) [Confirmation](#) [Réfutation](#) [Péroraison](#)

Délibératif : un des trois grands genres de l'éloquence.

On délibère sur les grands sujets qui occupent la cité : les revenus, la guerre et la paix, la protection du pays, le commerce et le régime égal (Aristote).

Dans le délibératif, **on conseille et on déconseille**, le temps considéré est l'avenir, le critère est l'utile et le nuisible.

Les [lieux](#) sont le possible et l'impossible, le probable et l'improbable, l'opportun et l'inopportun.

La fin générale du délibératif est le **bonheur** (Aristote), il s'agit donc de le définir.

Démonstratif : un des trois grands genres de l'éloquence (ou épideictique)

Il se définit par la matière du discours : **le bien ou le mal**. Il conditionne donc la louange et le blâme, détermine la vertu et le vice, le beau et le laid : il est [axiologique](#) et [éthique](#).

Il emploie surtout les lieux du plus/moins, de l'[amplification](#) et de l'[atténuation](#).

En littérature, l'art du portrait, au physique et au moral, en relève.

Judiciaire : un des trois grands genres de l'éloquence

Il traite du **vrai et du faux**.

En littérature, thématique du procès.

Pour Aristote, trois éléments à considérer : nature et cause du préjudice, disposition du coupable, disposition et caractère de la victime.

Il faut d'abord définir l'acte injuste (c'est une violation de la loi) et ensuite les causes

Composition

Inventio :

Une des cinq parties classiques de la [rhétorique](#).

Choix de la matière à traiter dans le discours, dépendant de la cause, découverte des [lieux](#) et des preuves (domaine judiciaire). Qualité essentielle : le jugement.

Disposition :

Après l'invention, avant l'élocutio, c'est la préparation du plan général de l'argumentation.

Mémoire : memoria

Partie et qualité essentielle à l'éloquence.

Un discours doit être prononcé par cœur, quitte à donner l'impression qu'on improvise.

Elle sert à assurer la cohérence générale du discours, elle assure une [prononciation](#) naturelle, fluente, douce, suivie et bien liée.

Elle confère à celui qui parle une grande assurance, une grande aisance, et surtout une liberté de comportement (gestes) qui le rend opérationnel.

Les techniques de mémorisation sont nombreuses, il faut citer celle de Simonide qui propose de se référer à un appartement, ou à une demeure pour retrouver les lieux du discours.

Elocution :

Devenue à peu près synonyme de Style, employé aussi dans le sens de Diction.

Préside à la sélection et à l'arrangement des mots dans le discours : choix des termes et composition syntaxique.

Sa qualité essentielle est la clarté, c'est elle qui reçoit les [ornements](#) (figures de style) du discours

Action :

On pourrait l'appeler de nos jours Interprétation, ou Performance (linguistique).

L'action peut soutenir un discours ordinaire ou dévaloriser un discours habile et même puissant, elle a donc une importance considérable.

L'action rapproche l'art oratoire de celui du comédien par

La voix :

Il faut employer des voix différentes selon les parties du discours, rester constamment naturel et s'adapter aux causes.

La respiration compte beaucoup, il faut disposer (ou travailler pour l'obtenir) d'une voix aisée, grande, ferme, durable, flexible, claire, pure, sonore, douce et pénétrante.

Le geste :

Comparable aux masques des acteurs. La teneur du discours et les gestes doivent être cohérents, il faut avoir la tête droite, savoir jouer des muscles du visage et bien calculer les mouvements des membres. L'important est que le port d'ensemble soit digne, et que les [Convenances](#) soient respectées.

Interprétation

Exorde :

Introduction d'un discours et mise en condition du public, captatio benevolentiae)

Narration :

Dans un discours (surtout judiciaire) : récit des faits dont il est question.

Confirmation :

Dans un discours (surtout judiciaire) : examen des arguments qui vont dans le sens de la thèse défendue.

Réfutation :

Dans un discours (surtout judiciaire) : examen des arguments qui s'opposent à la thèse défendue.

Péroraison :

Dans un discours (surtout judiciaire) : conclusion, où l'on met l'accent sur les preuves pathétiques, qui entraînent l'adhésion ou l'indignation du public.